



SIRMELEC

SERVICE & MAINTENANCE
DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

ADHÉSION AU SIRMELEC

Paris, le 1^{er} janvier 2023

Barème de cotisation au SIRMELEC

Barème de cotisation annuelle pour les entreprises de maintenance et réparation de matériel électrique professionnel	
1 ^{ère} année d'adhésion :	500 €
Années suivantes :	
C.A. année N-1	Montant
≤ 1 million €	500 €
≤ 2,5 millions €	1000 €
≤ 5 millions €	2000 €
> 5 millions €	3000 €